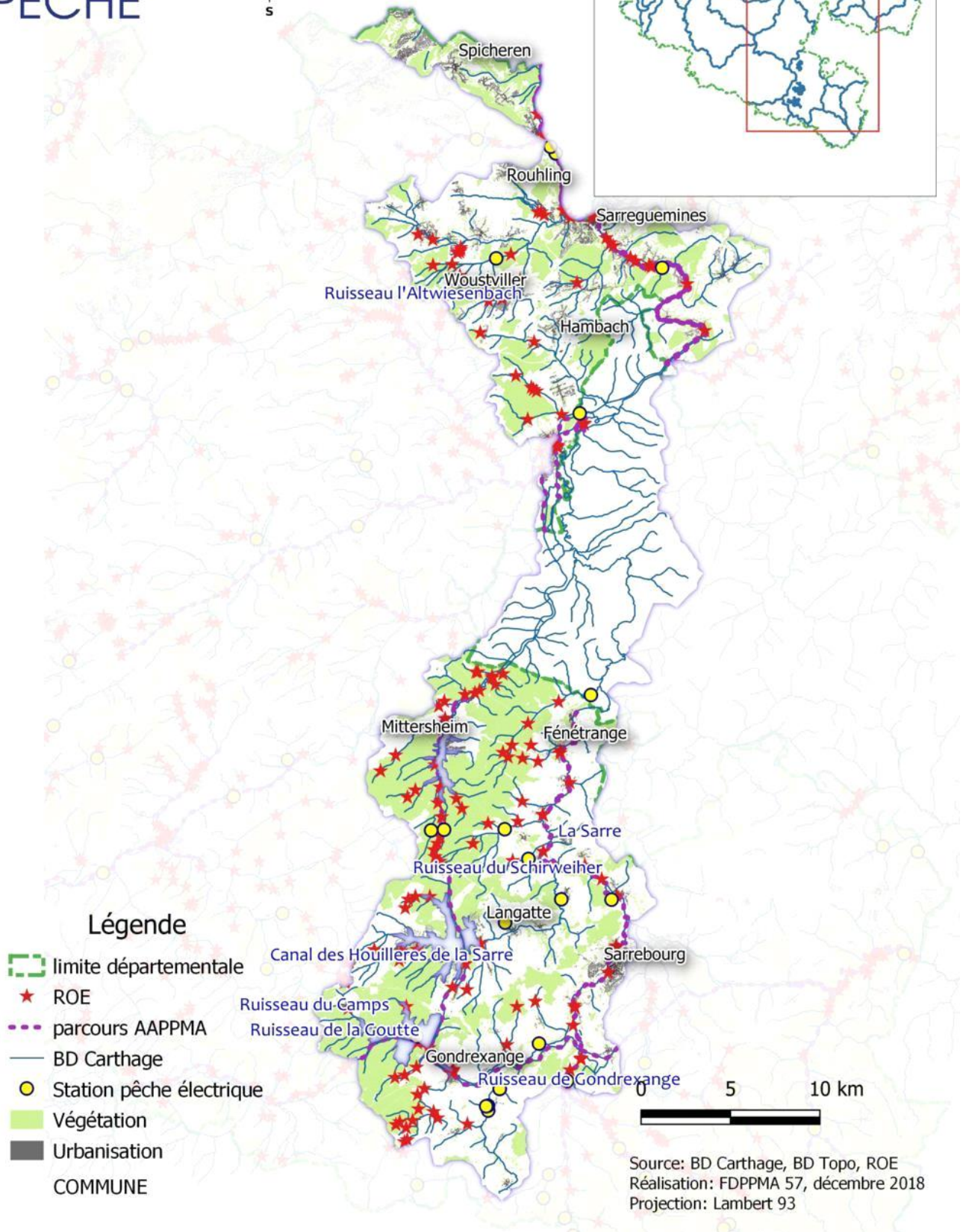
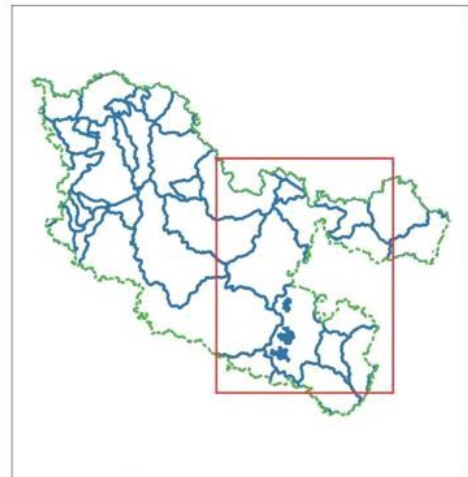
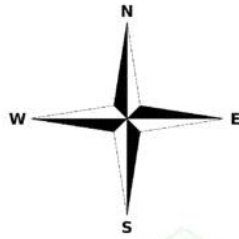
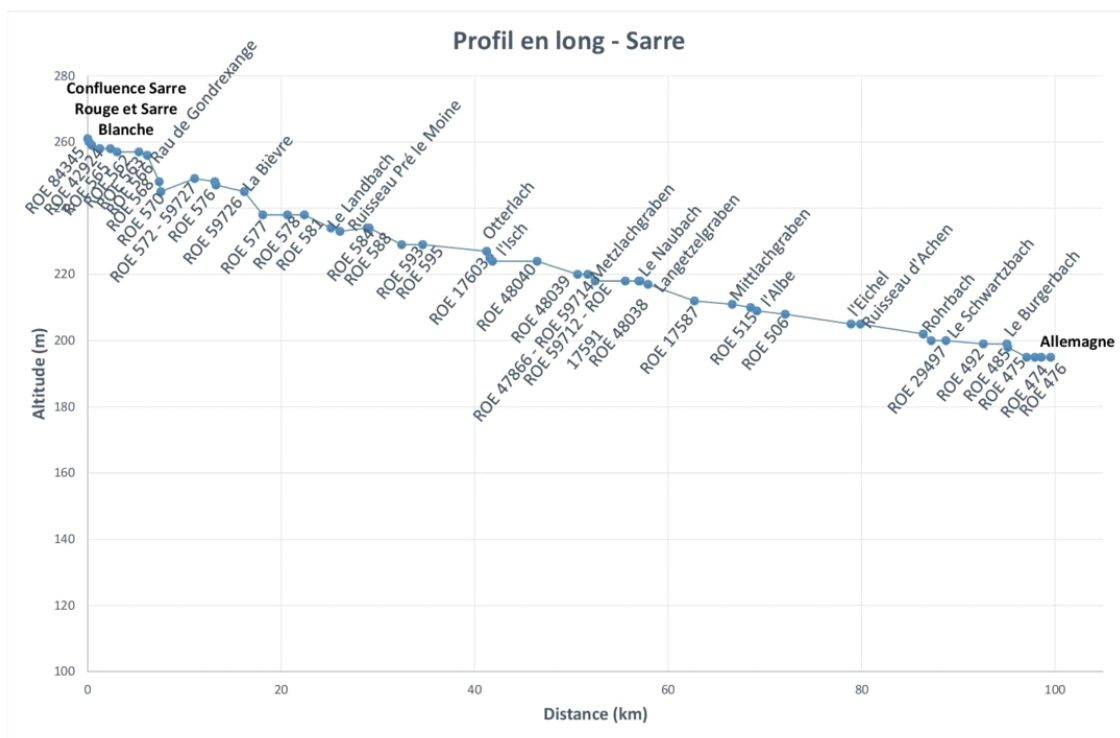


I - Cartographie du contexte



II - Description générale



Synthèse du contexte

Le contexte de la Sarre est situé dans l'Est du département. Le cours d'eau principal, la Sarre, naît de la confluence entre la Sarre rouge et la Sarre Blanche. Elle parcourt une centaine de kilomètres, en traversant deux départements, la Moselle et le Bas-Rhin avant de se jeter dans la rivière Moselle en Allemagne. C'est l'un des cours d'eau les plus importants en termes de linéaire et de largeur. La Sarre est une rivière de plaine présentant de nombreux méandres avec une ripisylve bien présente ce qui est très important pour l'équilibre écologique du cours d'eau. En dehors des espaces urbanisés et des espaces villageois, la plaine de la Sarre est occupée principalement par des prairies et des cultures et de nombreux milieux forestiers parsemés. Les caractéristiques morphologiques de ces cours d'eau montrent que le territoire est un contexte piscicole cyprinicole. Plusieurs facteurs limitants dégradent la qualité physico-chimique et l'état écologique du bassin versant et perturbent la fonctionnalité du contexte. Les facteurs limitants sur la Sarre sont :

- La qualité physico-chimique est dégradée et entraîne une perturbation du peuplement piscicole. En effet, le rendement du système épuratoire est insuffisant surtout sur la partie amont du contexte. Quelques communes ne sont pas encore raccordées à une station d'épuration ou à un système d'assainissement non collectif. Ce facteur est le plus limitant sur ce contexte. Par conséquent, un travail important est à mener sur ce point.

- Une réduction du débit dans la Sarre est principalement liée aux captages situés en amont pour l'alimentation du canal de la Marne au Rhin. Ce prélèvement d'eau entraîne un réchauffement de l'eau important et modifie la structure des peuplements piscicoles. C'est un des problèmes majeurs sur ce contexte.

- la Sarre est entravée par des barrages, ce qui a des conséquences importantes sur l'écoulement de l'eau et sur les continuités écologiques. Elle a subi dans le passé de nombreuses transformations notamment dues à la présence de nombreux moulins sur son cours principal : sa dynamique naturelle est ainsi fortement perturbée.

La Sarre - 57.8 - C - P

Limites contextes	Amont	PK 779,02	
	Aval	PK 882	
	Plans d'eau (département 57)	~ 750 étangs	
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval (Nom, rive) (Rive Gauche: RG ; Rive droite : RD)	Ruisseau De Gondrexange (RG), La Bièvre (RD), Landbach (RG), Ruisseau de Pfuhlmatte (RG), L'Isch (RD), La Rose (RG), l'Albe (RG), Ruisseau d'Achen (RD); le Schwarzbach (RD), Altwiesenbach (RG).		
Longueur en eau du contexte	Cours principal (km)	104	
	Linéaire total (cours principal et affluents) (km)	798	
Surface en eau du contexte (km²)	5,525		
Surface du bassin versant (km²)	282,748		
Débit (cours principal)	Etiage (m ³ /s)	0,235 (Sarre à Sarrebourg) / 2,980 (Sarre à Wittring)	
	Module (m ³ /s)	2,930 (Sarre à Sarrebourg) / 17,10 (Sarre à Wittring)	
Pente moyenne	Naturelle (%)	Altitude amont (m)	317
		Altitude aval (m)	199
		0,3	
	Réelle, après impact ouvrages (%)	Nombre d'ouvrages	198
		Hauteur cumulée (m)	
		/	
Taux d'étagement (%)	/		

Géologie

Alluvions récentes sableuses dans le lit majeur. Quelques placages d'alluvions anciennes sablo graveleuses sous formes de terrasses. Marnes dolomitiques et dolomie sur les versants de la vallée. Plateau constitué de calcaire et d'alternances de calcaires et de marnes. Importants placages de limons argileux lessivés recouvrant les formations géologiques sur deux rives.

Communes

Hertzling, Sarraltroff, Wittring, Folkling, Lixing-Les-Rouhling, Puttelange-Aux-Lacs, Ibigny, Sarralbe, Diebling, Kerbach, Berthelming, Fribourg, Bebing, Loudrefing, Hinsingen, Azoudange, Richeval, Guebenhouse, Lorquin, Niederstinzal, Remelfing, Sarreguemines, Foulcrey, Theding, Domfessel, Blies-Ebersing, Imling, Oberstinzal, Neufgrang, Hundling, Fraquelfing, Haut-Clocher, Landange, Langatte, Aspach, Wiesviller, Loupershouse, Schoeneck, Metzting, Alsting, Sarrebourg, Woelfling-Les-Sarreguemines, Rimsdorf, Siltzheim, Voellerdingen, Bettborn, Harskirchen, Ippling, Spicheren, Languimberg, Maizieres-Les-Vic, Hermelange, Rhodes, Etzling, Rouhling, Sarrewerden, Hilbesheim, Neufmoulins, Bliesbruck, Schopperten, Richeling, Postroff, Herbitzheim, Kalhausen, Wolfskirchen, Nousseviller-Saint-Nabor, Fenetrance, Bousbach, Woustviller, Saint-Jean-De-Bassel, Grosbliederstroff, Goerlingen, Mittersheim, Dolving, Oermingen, Buhl-Lorraine, Tenteling, Farschviller, Hattigny, Ernestviller, Sarre-Union, Barchain, Kerprich-Aux-Bois, Diedendorf, Forbach, Hambach, Thal-Drulingen, Belles-Forets, Diane-Capelle, Saint-Georges, Stiring-Wendel, Vibersviller, Kirrberg, Gondrexange, Willerwald, Xouaxange, Sarreinsming, Insviller, Heming, Hesse, Romelfing, Altwiller, Achen, Zetting, Nitting, Grundviller, Gosselming, Bissert, Rechicourt-Le-Chateau, Holving, Keskastel

Assainissement (liste des stations d'épuration urbaines rejetant dans le contexte)

Stations d'épurations : Zetting, Neufgrange, Rouhling, Woustviller, Dolving, Langatte, Langatte, Languimberg, Rhodes, Saint-Jean-De-Bassel, Bebing, Gondrexange, Saint-Georges, Xouaxange, Sarreguemines, Willerwald, Wittring, Harskirchen, Herbitzheim (non conforme), Keskastel, Sarre-Union, Sarrewerden, Fenetrance, Gosselming, Sarrebourg, Mittersheim, Willerwald

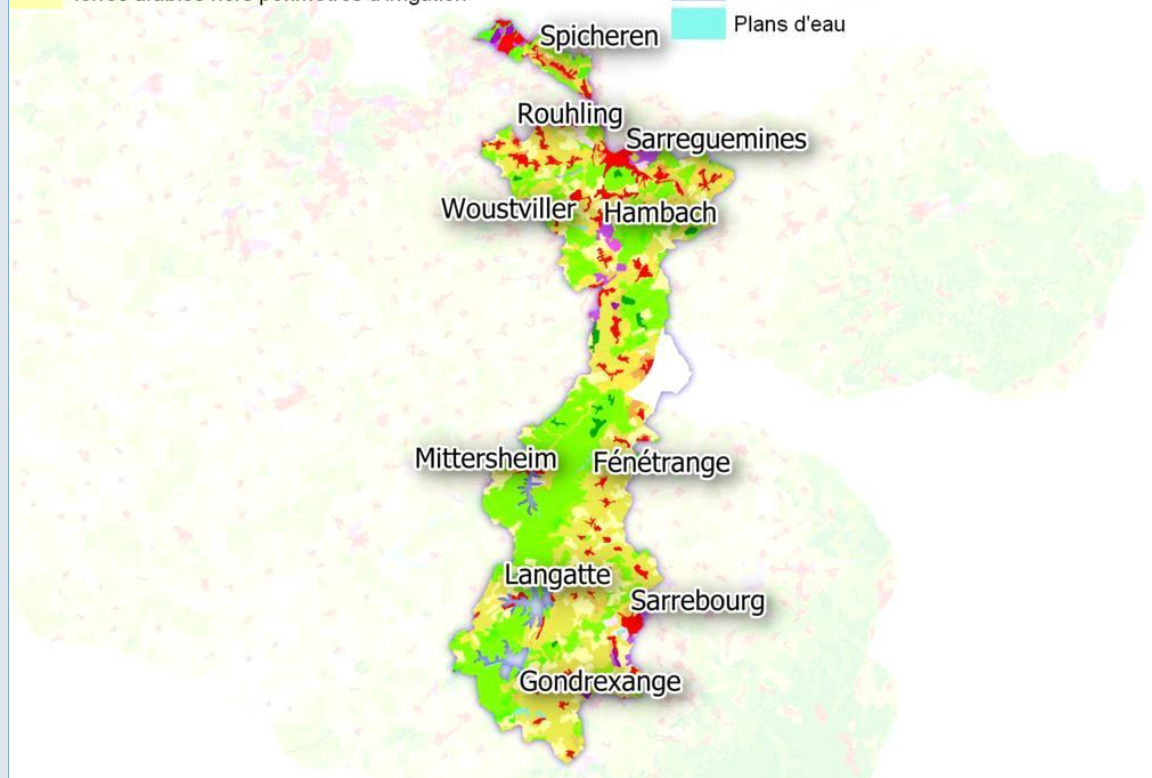
Neufgrange, Kalhausen, Sarreinsming, Grosbliederstroff : (non conforme en performance,

Quelques communes ne sont pas encore équipées de système d'assainissement (création de STEP ou dispositif d'assainissement non collectif en cours).

Légende Corinne Land Cover (2012)

	Tissu urbain discontinu		Vergers et petits fruits
	Zones industrielles ou commerciales et installations publiques		Prairies et autres surfaces toujours en herbe à
	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés		Systèmes culturaux et parcellaires complexes
	Extraction de matériaux		Surfaces essentiellement agricoles
	Décharges		Forêts de feuillus
	Chantiers		Forêts de conifères
	Espaces verts urbains		Forêts mélangées
	Equipements sportifs et de loisirs		Forêt et végétation arbustive en mutation
	Terres arables hors périmètres d'irrigation		Marais intérieurs
			Plans d'eau

Occupation du sol
Carte issue de
"Corine Land
Cover"



Mesures réglementaires de protection

- Natura 2000
- Réserve naturelle nationale (RNN)
- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Site inscrit / classé
- Autres (ZNIEFF I et II, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), parc naturel régional (PNR) ou rég, ...)
- L.214-17 Liste 1
- L.214-17 Liste 2
- Décret frayères (arrêté n°2012-DDT/SABE/EAU-N°40 en date du 28 décembre 2012)

FR 8000006 PNR de Lorraine - Partie Est

ZNIEFF Type 1 :

- 410030013 Prairies de la Gueuze de Ketzing et du Champ le Valet à Gondrexange
- 410008082 Etang du Stock à Rhodes
- 410007515 Long Etang de Fénétrange
- 410008084 Etang de Gondrexange
- 410030038 Prairies Remarquables à Fénétrange, Loudrefing et Mittersheim
- 410030107 Zone Humide du Grosswiese à Guebenhouse
- 410001925 Prairies de la Sarre entre Romelfing et Niederstinzel
- 410001927 Prairies de la Sarre de Sarrebourg à Berthelming

ZNIEFF Type 2 :

- 410010373 Pays des Etang

ZPS :

- FR4110062 Zones Humides de Moselle

ZSC :

- FR4100215 Marais d'Ipling
- FR4100220 Étang et forêt de Mittersheim, cornée de Ketzing
- FR4100244 Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch - Marais de Francaltroff

L.214,17 Liste 1 Sarre 1, RUISSEAU DU PRÉ LEMOINE

L.214,17 Liste 1 Sarre 1, SARRE BLANCHE

L.214,17 Liste 1 Sarre 1, SARRE ROUGE

L.214,17 Liste 1 Sarre 1, RUISSEAU D'ABRESCHVILLER

L.214,17 Liste 1 Sarre 1, RUISSEAU DE SAINT-QUIRIN

L.214,17 Liste 1 Sarre 1, RUISSEAU DE VOYER

R.432-1-1-II :

- Annexe 1, La Sarre, de Turquestein-Blancrupt à Niderstinzel (VAN, LPP, TRF, CHA)
- Annexe 1, La Sarre, de Kalhausen à Grosbliederstroff (VAN)
- Annexe 1, La Sarre, de la confluence avec le canal des Houillères de Sarreguemines à Grosbliederstroff (VAN)
- Annexe 1, L'Isch, à Postroff à Postroff (VAN, CHA)
- Annexe 1, Ruisseau de Gondrexange, de Rechicourt-le-Château à la confluence de la Sarre à Imling (VAN, CHA)
- Annexe 1, Le Brueschbach, de Bourscheid à Hilbesheim (VAN, LPP, TRF, CHA)
- Annexe 1, Ruisseau Le Lach, de Woelfing-les-Sarreguemines à la confluence avec la Sarre à Sarreinsming (VAN, TRF)
- Annexe 1, L'Ellerbach, de Schalbach à Schalbach (CHA)
- Annexe 1, L'Ellerbach, de Schalbach à Veckersviller (CHA)
- Annexe 1, Le Naubach, de Belles-Forets à Niderstinzel (TRF, CHA)
- Annexe 1, le Schwarzbach, de Haspelshiedt à la confluence avec la Horn à Bousseviller (TRF, CHA)
- Annexe 1, le Schwarzbach, de Woelfing-les-Sarreguemines à la confluence avec la Sarre à Zetting (TRF)
- Annexe 1, Ruisseau Muenchsgraben, de Schalbach à Schalbach (VAN, LPP, TRF, CHA)
- Annexe 2, Canal des Houillères, de Gondrexange à la confluence avec la Sarre à Sarreguemines (BRO)
- Annexe 2, La Sarre de la confluence avec la Sarre à Hermelange à Niderstinzel (BRO)
- Annexe 2, La Sarre, de la confluence avec le canal des Houillères de Sarreguemines à Grosbliederstroff (BRO)
- Annexe 2, Ruisseau de Gondrexange de Réchicourt-le-Château à la confluence avec la Sarre à Imling
- Annexe 2, Ruisseau du pré des Saules, de Rhodes à la confluence avec la Sarre à Gosselming (BRO)
- Annexe 2, Le Langenbitzengraben, de Schalbach à Hirschland (BRO)

Industrie

Smart France, BP POLYPROPYLENE FRANCE, INNOVENE MANUFACTURING FRANCE, LEACH INTERNATIONAL EUROPE, ONDAL France, CHAUFFERIE CONTINENTAL, Communauté de communes de Sarreguemines Confluence, Continental pneu SNC, VB France SAS, ABISA (Abattoirs de Sarreguemines), KOCH Manutention Mécanique, Laboratoires FUJIFILM, Les céramiques de Sarreguemines, FONDERIE LORRAINE, Continental pneu SNC, SARL SOTRALLE, Communauté de communes de Sarrebourg, S.A.P.S. (Abattoirs de Sarrebourg), ALCAN PACKAGING SARREBOURG, Raffel, Steelcase, NICOLAIT S.A, MOSELLE PHOTOGRAVURE SAS, Holcim (France) - Usine d'Heming, FONDERIE LORRAINE, ELYSEES COSMETIQUES, VFT France, SOREPRO SA, ELYO NORD-EST - Forbach (Holweg), ZIEMANN FRANCE S.A, SOMETA, MIROITERIE HIRTZ SA, ECKES GRANINI France, CET de Hesse

Statut foncier	Domanial et Non Domanial
Carte IGN	3613ET - 3164ET
SAGE	/
Structures locales de gestion	Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, Communauté de Communes de Sarreguemines Confluences
Enjeux PLAGEPOMI	Objectif: améliorer la connaissance afin d'apprécier à long terme la capacité du contexte à accueillir des poissons migrateurs. A noter que l'anguille est présente dans ce contexte.

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global échéance	Objectif écologique échéance	Objectif Chimique échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
CR448	Flettwiesergraben	TP10	2027	2021	2027	Moyen (2013)	Mauvais (2013)
CR449	Schwarzbach	TP10	2027	2027	2027	Mauvais (2015)	Mauvais (2015)
CR441	Willerlachgraben	TP10	2027	2027	2015	Bon (2009)	Bon (2016)
CR442	Hoppbach	TP10	2027	2027	2027	Médiocre (2015)	Mauvais (2015)
CR440	Geloechgraben	TP10	2015	2015	2015	Bon (2012)	Bon (2012)
CR450	Steinbach (Affl.Sarre)	TP10	2027	2027	2027	Mauvais (2015)	Mauvais (2015)
CR453	Altwiesenbach	TP10	2027	2027	2027	Mauvais (2015)	Mauvais (2015)
CR428	Otterbach	TP10	2027	2027	2015	Moyen (2012)	Bon (2012)
CR425	R. l'étang des Oiseaux	TP10	2027	2027	2015	Mauvais (2015)	Bon (2015)
CR216	Canal Marne Au Rhin 2	C	2027	2021	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR415	Canal Houilleres Sarre	C	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR424	Landbach	P10	2027	2027	2027	Moyen (2015)	Mauvais (2015)
CR426	Ruisseau Pfuhlmatte N.	TP10	2027	2027	2027	Médiocre (2015)	Mauvais (2015)
CR421	Ruisseau Gondrexange	P10	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR430	Naubach 1	TP10	2015	2015	2015	Bon (2012)	Bon (2012)
CR414	Sarre 4	G10/4	2027	2027	2027	Médiocre (2016)	Mauvais (2016)
CR413	Sarre 3	G10/4	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR412	Sarre 2	G10/4	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR431	Naubach 2	TP10	2015	2015	2015	Bon (2013)	Bon (2013)

V – Peuplement

Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	/
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Zonation piscicole	Zone à barbeau de Huet (Huet, 1949)
Biocénotypes	B4 à B8 (Verneaux, 1973).
Peuplement actuel	ABL; BAF; BOU; BRO; CHA; CHE; EPI; GAR; GOU; LOF; LPP; PER; PES; ROT; TAN; TRF; VAI; VAN; GTN; BRB; PSR; SIL; TAC
Peuplement potentiel	ABL; BAF; CHE; GAR; GOU; HOT; LOF; PER; ROT; SPI; VAN; BRB
Présence de poissons migrateurs	TRF
Présence d'espèces invasives	Pseudorasbora, perche soleil et gobie à tache noire (en aval)

Inventaires piscicoles récents

Localisation et année	Classe de qualité selon l'Indice Poisson Rivière (IPR)	Espèces d'accompagnement
La Sarre à Sarraltroff (2007-2016)	Médiocre à mauvaise (IPR:18,7 à 27,2)	ABL; BAF; BOU; BRO; CHA; CHE; EPI; GAR; GOU; LOF; LPP; PER; PES; ROT; TAN; TRF; VAI; VAN; GTN; BRB; PSR; SIL; TAC
Le Willerlachgraben à Herbitzheim (2009)	Mauvaise (IPR: 27,3)	
L'Otterbach à Dieddorf (2009)	Mauvaise (IPR: 33)	
Ruisseau de Pfuhlmatte à St-Jean-de-Bassel (2009)	Très mauvaise (IPR : 39)	
La Sarre à Grosbliersroff (2008 - 2016)	Médiocre à mauvaise (IPR:17,7 à 30,8)	
La Sarre à Keskastel (2008 - 2016)	Très mauvaise à mauvaise (IPR : 26,7 à 34)	

VI – Gestion et halieutisme		
Classement piscicole	1ère et 2ème catégorie piscicole	
Police de l'eau et police de la pêche	DDT	
Gestionnaires	AAPPMA	Sarrebourg, Mittersheim, Sarreguemines, Fénétrange, Grosbliederstroff, Sarralbe
	Sociétés de pêche non agréées	Association Amicale de Pêche des Cygnes de l'entreprise INEOS à Sarralbe (étang).
Longueur totale (km) des lots de pêche détenus par les AAPPMA	146 km	
Parcours de pêche (parcours spécifique)	/	
Réserve (s) de pêche	50 m en aval de toutes les écluses 50 m en aval des moulins de la Sarre	
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	Raisonnée	
Déversements éventuels	BRO; CCO; TAN; GAR; SAN + tout venant	

VII - Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
En amont de la sarre	Prélevement d'eau pour alimenter le canal Marne-Rhin	Niveau d'eau trop faible pour le bon fonctionnement de l'écosystème	Impact fort	Impact fort
Sur l'ensemble du contexte	Ouvrages	Rupture de la continuité écologique	Impact fort	Impact faible
En amont de la sarre	Rejets domestiques et/ou réseaux d'assainissements non conforme	Mauvaise qualité de l'eau	Impact fort	Impact fort
Sur l'ensemble du contexte	Colmatage minéral	Uniformisation des habitats	Impact fort	Impact fort
Ensemble du contexte	Absence de ripisylve	Maintien des berges et absence de caches pour la faune piscicole	Impact faible	Impact moyen

Rappel bilan fonctionnalité du contexte

C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé

P

VIII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	groupe 1	Prévenir des conséquences négatives associées aux transferts de débits avec VNF	Sur les points de prélèvements pour alimenter le canal rhin-marne	CR216	Meilleures conditions pour le développement de l'espèce	/	Rehaussement des niveaux d'eau	Orientation T4 - O1.3	RES0701
2	groupe 3	Création et entretien ripisylves	Sur l'ensemble du contexte	CR 448, 449, 441, 442, 440, 450, 453, 428, 425, 216, 415, 424, 426, 421, 430, 414, 413, 412, 431	Augmentation de la diversité des tailles de l'espèce et des zones de caches	/	Maintien des berges et diversification des habitats	Orientation T3 - O3.2.3 Disposition T3 - O3.2.3 - D1	MIA0203
3	groupe 4	Suppression et aménagement des ouvrages	Sur l'ensemble du contexte	CR 448, 449, 441, 442, 440, 450, 453, 428, 425, 216, 415, 424, 426, 421, 430, 414, 413, 412, 431	Meilleure diversité génétique et libre circulation de l'espèce	/	Continuité écologique meilleure	Orientation : T3 - O3.2.2.2 Disposition : T3 - O3.2.2.2 - D1	MIA0304
1	groupe 2	Identifier et reconduire les rejets polluants dans un système d'assainissement conforme	Sur l'ensemble du contexte	CR 448, 449, 441, 442, 440, 450, 453, 428, 425, 216, 415, 424, 426, 421, 430, 414, 413, 412, 431	Une augmentation de l'abondance et libre circulation de l'espèce	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation : T2 - O3.4 Disposition : T2 - O3.4 - D1	ASS13

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a réalisé une étude diagnostic sur la Sarre amont jusqu'à Niederstintzel afin de connaître l'état écologique et le fonctionnement hydraulique des cours d'eau de ce contexte. Les travaux vont prendre plusieurs années avec diverses actions : un traitement et entretien de la végétation des berges, la mise en place de clotures agricoles et aménagements d'abreuvoirs, un traitement des espèces exotiques envahissantes, une valorisation des cours d'eau en zones urbaines, un aménagements des ouvrages hydrauliques et une diversification des écoulements.

IX - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)	

La Sarre à Sarraltroff

